



Ah la rentrée !

Et oui, encore une rentrée qui s'annonce chargée avec beaucoup de groupes de travail et un **agenda social** bien fourni.

Pour information, la **CFDT** avait déposé un préavis de grève pour l'ensemble des personnels des établissements d'accueil de la petite enfance le 24 septembre 2015.

Nous participons activement au cycle de réunions intersyndicales afin de trouver des solutions rapides sur les 4 axes de travail identifiés :

- Le manque d'effectifs récurrent
- Le pôle remplacement (attractivité et organisation)
- Accompagnement des agents en poste aménagé
- Amélioration des conditions de travail et prévention des absences.

C' est pourquoi La **CFDT** suspend son préavis de grève le 24 septembre 2015

À compter du 15 novembre 2015, date de la remise du rapport de l'inspection générale du travail à la Maire de Paris, la **CFDT** se réserve le droit d'appeler **de nouveau à la grève** si les solutions proposées ne sont pas à la hauteur des attentes des professionnels.

Les professionnels attendent

- Des recrutements
- Renfort des effectifs et augmentation de la prime du pôle remplacement
- Le respect des postes aménagés
- L'amélioration des conditions de travail et une meilleure reconnaissance

LA CFDT a obtenu !

- ✓ Augmentation de salaire pour les EJE grâce à la nouvelle prime IFRSTS jusqu'à 120 euros
- ✓ 2015, une nouvelle fiche métier à la hauteur des compétences des EJE
- ✓ Depuis 2009 plus d'EJE responsables ou adjointes
- ✓ 2015, dotation d'un portable pour les EJE responsables non logés
- ✓ 2006, création des emplois tremplins
- ✓ 2013, participation des APS en PMI au comité technique de territoire
- ✓ 2015, accès à la catégorie C+ pour 40 APS (ce n'est qu'un début)
- ✓ 2013, la prime HACCP pour les formateurs ATEPE (255 euros)
- ✓ 2014, augmentation du régime indemnitaire des ATEPE (200 euros annuel)
- ✓ 2015, création de l'école de cuisine pour les ATEPE stagiaires
- ✓ 2013, l'avancement au temps minimum entre 2 échelons
- ✓ 2013, maintien de la hiérarchie propre aux sages-femmes
- ✓ 2013, création de 3 territoires de périnatalité (schéma directeur PMI)
- ✓ Et enfin, une journée tous les 3 ans dédiée à la prévention des risques professionnels dans les établissements d'accueils de petite enfance en plus des 3 journées pédagogiques annuelles

Dans le cadre de cette rentrée la **CFDT** continuera de porter vos revendications et à faire valoir vos droits, en l'occurrence obtenir de meilleures conditions de travail.

Beaucoup reste à faire pour obtenir de nouvelles avancées, la **CFDT** reste vigilante sur tous les sujets !

ENGAGEZ-VOUS REJOIGNEZ LA CFDT...

Septembre 2015

CFDT INTERCO SPP
19 rue du Renard -75004 Paris
01 49 96 68 10 - www.cfdtintercospp.fr